



Josette CHALUDE

Blocnotes

Ringardise ?

Nous sommes le 19 mai 2005. En datant ainsi mon bloc-notes trimestriel, j'ai voulu rappeler à nos lecteurs un anniversaire : il y a juste quarante ans naissait, au foyer des sourds de Paris, "l'Association Nationale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs"* dont le programme, résumé en une formule lapidaire - "faire échec au hasard" - s'appuyait sur une assertion : "l'éducation d'un enfant sourd commence au berceau".

Il y a un demi-siècle, un peu partout dans le monde occidental, des parents privilégiés ont parcouru la planète pour consulter les rares augures de l'audiophonologie mettant leur jeune science à leur service. Une vie entière de chercheur ne suffirait pas à nous éclairer sur la mutation à la fois psycho-pédagogique et socio-politique qui s'est opérée depuis en France, dans le champ de la surdité pré-linguale. Lorsque fut créée la Fédération européenne de parents, un dirigeant allemand, surpris de voir nos familles revendiquer le droit pour leurs enfants d'échapper à "l'institut de sourds-muets", fit observer que si la France était allée si loin, c'est qu'elle était "partie de très bas".

Jugement d'autant plus paradoxal que l'Hexagone était précisément un des phares scientifiques mondiaux dans l'art de former la famille à la "démutisation". Mais l'Hexagone avait alors, si je ne m'abuse, la plus forte densité d'instituts de sourds-muets du monde...

A la demande d'ACFOS, je me suis récemment replongée dans la collection de la revue "COMMUNIQUER". Je m'attendais à y trouver le reflet de situations, de convictions et de controverses dépassées. Ce qui m'est apparu, c'est un kaléidoscope d'espoirs, d'actions, d'interrogations qui sont toujours d'actualité.

Depuis plusieurs générations, ce sont des parents, premiers bénéficiaires du progrès, qui ont fait oeuvre de pionniers, qu'il se soit agi de la parole, de la scolarité ou de la vie sociale. Nos outils se perfectionnent, nos valeurs changent, mais les jeunes sourds ont toujours les mêmes besoins. Dans un numéro de "COMMUNIQUER" consacré essentiellement à la réforme du système éducatif promulguée en 1987, je m'interrogeais encore et toujours sur la manière dont les parents devraient être formés "à peser le pour et le contre"**. En voici le passage-clé : "On ne le dit pas assez, si les implants cochléaires exigent un

« recodage » des perceptions pour ceux qui ont entendu, avec un enfant sourd ils impliquent un apprentissage en tout point semblable à celui qu'on lui fait faire par l'éducation audio-phonatoire classique. »

"Mais voilà, qui sait aujourd'hui ce qu'est une telle éducation ? Et ceux qui savent, osent-ils en parler ? Nous assistons depuis plusieurs années à l'étouffement silencieux des pratiques éducatives qui permettent d'exploiter les capacités résiduelles de perception de la parole, que presque tous les sourds possèdent. Comment peser le pour et le contre quand on ne sait rien ?"

"Il est malheureusement exact que les techniques d'apprentissage audio-vocal ont été souvent confondues avec l'éducation elle-même. Trop rares ont été, depuis vingt ou trente ans, ceux qui faisaient découvrir aux parents et éducateurs les stratégies de communication qui, seules, permettent de donner sens au discours, quel que soit le mode de transmission et de perception de celui-ci."

"Comment des parents que rien n'a préparés à éduquer un enfant sourd pourraient-ils s'y retrouver, ballottés qu'ils sont entre des projets inspirés par des approches aussi discordantes que celles du médecin, du linguiste, du psychanalyste, de l'orthophoniste, du pédagogue... J'allais oublier le sociologue et le biologiste..."

Jeunes parents, ôtez-moi d'un doute : pouvons-nous enfin tourner la page ?

* Le choix du terme "déficient auditif" n'a, en aucun cas, été dicté par le rejet d'une "stigmatisation", mais par le refus d'un système pédagogique basé sur le seul critère de l'audiogramme.

** COMMUNIQUER, N° 90 - revue de l'ANPEDA - avril-mai-juin 1988 - page 13